

## Communiqué de presse

### DROIT DU TRAVAIL

# Services juridiques en ligne et intelligence artificielle pour les entreprises de Suisse romande

Fribourg & Bulle, le 21 mai 2024

- Avec REF-lex.ch, les entreprises de Suisse romande bénéficient d'une toute nouvelle offre de services juridiques en ligne intégrant la première intelligence artificielle spécialisée en droit du travail.
- La nouvelle plateforme propose plusieurs outils innovants qui facilitent les calculs de délais de congé, de salaire ou de vacances ainsi que des générateurs de contrats et de lettres pour l'établissement de documents juridiques professionnels sur mesure.
- Développée par la Fédération des Entreprises Romandes (FER), avec l'appui des fédérations cantonales, dont font partie l'UPCF et la FPE, cette offre est destinée à faciliter la gestion de tous types d'entreprises basées en Suisse romande.

### Faciliter le quotidien des entreprises

Fortes d'une importante expertise en droit du travail depuis de nombreuses années et en marge des services personnalisés existants, la FER entend continuer à faciliter le quotidien des entreprises en proposant une nouvelle offre intégrée de services juridiques en ligne. Dans ce cadre, elle a développé un nouvel outil intégrant une intelligence artificielle spécialisée en droit du travail qui fournit des conseils précis et actuels pour toutes les questions juridiques professionnelles. Cette plateforme s'inscrit en complément de l'offre existante de conseils juridiques fournis par des juristes spécialisés. En effet, dans le canton de Fribourg, les membres individuels de l'UPCF ou de la FPE ainsi que les membres des associations professionnelles et régionales faisant partie de l'UPCF ou de la FPE peuvent profiter de renseignements juridiques de base gratuits dans le domaine des ressources humaines.

« La plateforme REF-lex.ch offre aux entreprises fribourgeoises une solution numérique intégrée, innovante et unique en matière de droit du travail. » **Nadine Gobet**, directrice de la FPE-CIGA

### Outils de calcul et aide à la rédaction

L'offre comprend des outils permettant notamment de calculer la suspension du délai de congé ou différents éléments de salaire. Elle intègre des générateurs de contrats et de lettres qui permettent de rédiger facilement des documents juridiques professionnels sur mesure, comme des lettres d'avertissement, de congé-modification ou d'abandon de poste, ou de la correspondance en droit du travail. Elle donne aussi accès à une bibliothèque juridique numérique comprenant une vaste base de données d'articles ou de jurisprudences, ainsi qu'au guide Le Droit du travail au quotidien, ouvrage de référence entièrement consultable en ligne.

*"Ce nouveau service complète parfaitement l'offre existante pour les entreprises qui ont besoin d'un appui plus régulier ou qui souhaitent bénéficier d'outils à la pointe de la technologie."*  
**Reto Julmy**, directeur de l'UPCF.

## Contacts

Reto Julmy  
Directeur de l'UPCF  
079 647 02 47  
[reto.julmy@upcf.ch](mailto:reto.julmy@upcf.ch)

Nadine Gobet  
Directrice de la FPE-CIGA  
026 919 87 52  
[nadine.gobet@fpe-ciga.ch](mailto:nadine.gobet@fpe-ciga.ch)

Martina Guillod  
Responsable juridique UPCF  
026 350 33 91  
[martina.guillod@upcf.ch](mailto:martina.guillod@upcf.ch)

Thérèse Anatrà-Luchinger  
Responsable juridique FPE-CIGA  
026 919 87 66  
[therese.luchinger@fpe-ciga.ch](mailto:therese.luchinger@fpe-ciga.ch)

L'Union Patronale du Canton de Fribourg (UPCF) et la Fédération Patronale et Economique (FPE) s'engagent en faveur des entreprises et des associations professionnelles et économiques.

Elles ont pour mission de soutenir, accompagner et défendre leurs membres et associations sous gestion, en leur proposant notamment une palette de services, ainsi que des événements sur des thèmes d'actualité, favorisant les échanges et le réseautage.

Parmi les prestations offertes à leurs membres, la FPE et l'UPCF proposent toutes les deux un service juridique visant à répondre aux questions sur le droit du travail et des assurances sociales. Des thèmes importants dans la vie d'une entreprise, qui évoluent en continu. Tous les autres services et événements peuvent être retrouvés sur les sites internet respectifs de la FPE et de l'UPCF.